

Affaire n° 13-20250731

Programmation de la régulation de puissance de l'éclairage public routier

(DGA Service à la Population et Cadre de Vie – Ingrid Calteau / Direction Technique Territorialisée – Bernard Nativel – Daniel Gonthier – Arnaud Lepasteur)

**Soumise au Conseil municipal
Séance du jeudi 31 juillet 2025**

Les travaux de modernisation de l'éclairage public ont permis de réduire fortement la consommation d'énergie et la pollution lumineuse du territoire tamponnais.

Avant ces travaux, le coût annuel de l'énergie électrique hors abonnement était d'environ 506 000 € HT et est passé à 197 000 € HT sans mise œuvre de la régulation.

Le dispositif de régulation de puissance prévu par cette modernisation permet de varier le niveau d'éclairage en cours de nuit.

La programmation d'un abaissement passant de 100% à 10 % d'éclairage adapté aux besoins, offre l'opportunité d'accroître les économies d'énergie et d'améliorer la préservation de la biodiversité tout en garantissant le confort et la sécurité des usagers.

En particulier, au coucher de soleil où les enjeux de biodiversité sont les plus marqués, un éclairage de 30% sera appliqué au crépuscule. En début de soirée (selon la période de l'année), l'éclairage maximal sera gardé puis abaissé par palier en corrélation avec un usage moindre de l'espace public.

Il est donc demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser la régulation de la puissance de l'éclairage public au cours de la nuit selon les créneaux horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

Créneaux horaires	Du crépuscule à 18h30 / 19h15	De 18h30/ 19h15 à 20h30	De 20h30 à 22h	De 22h à 23h	De 23h à 04h30	De 04h30 au levée du jour
Pourcentage de la puissance installée	30%	100%	50%	30%	10%	30%

- autoriser la prise d'un arrêté municipal édictant les modalités de mise en œuvre de cet abaissement d'éclairage afin de mieux informer la population,

- autoriser, le cas échéant, le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Maire,